

REGROUPEMENT DES DEGRES

Chères membres, chers membres,

Dans le Bulletin d'information de la Municipalité de Vétroz (VétrozSpective) de juillet 2013, le Directeur de l'école enfantine et primaire, M. Thierry Evéquoz, a fait part officiellement à la population du projet de regrouper les degrés dans nos centres scolaires dès la rentrée 2014 / 2015. Ce regroupement s'appliquerait aux classes de 3^{ème} et 4^{ème} primaires et aux classes de 5^{ème} et 6^{ème} primaires. Les degrés inférieurs ne seraient pas déplacés.

Suite à cette annonce, votre comité, notamment interpellé par des parents, a entrepris des recherches auprès de l'ancien comité de l'APEV et auprès de la FRAPEV (organe faîtier des APE du Valais romand). Les démarches proposées par l'association transport et environnement (ATE) ont retenu toute notre attention.

Réuni en séance extraordinaire ce 22 août, le comité a décidé, d'une part, de sonder ses membres, et, d'autre part, d'informer la population sur nos actions futures. A savoir, mener une enquête objective dont le thème est : « la sécurité sur le chemin de l'école ». Cette dernière étape ne se fera qu'avec une majorité de voix favorables au sondage figurant en page 2.

En 2007, la commission scolaire élargie, qui avait été chargée de faire une évaluation sur le thème du regroupement des degrés, avait relevé dans son rapport les avantages et les inconvénients. Certains inconvénients ont été réglés ces 6 dernières années. Il s'agissait notamment de ceux liés à l'infrastructure, voici donc les avantages et inconvénients actualisés selon la situation proposée en 2013 :

AVANTAGES	INCONVENIENTS
<ul style="list-style-type: none"> ✓ Connaissance mutuelle de tous les écoliers et parents du village ✓ Egalité de traitement de tous les élèves ✓ Cursus scolaire clair et précis ✓ Coordination entre les enseignants plus aisée ✓ Echange de cours plus important (possibilité de faire profiter les élèves des compétences particulières de certains enseignants) ✓ Organisation des classes facilitée ✓ Equilibrage des classes plus aisément ✓ Fin de la concurrence entre les bâtiments ✓ Suppression des transferts des élèves domiciliés entre les deux centres en fonction des places disponibles. 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Déplacements quotidiens importants pour les élèves ✓ Distance entre le domicile et l'école ✓ Beaucoup d'enfants sur la route à des heures bien précises ✓ Problème de circulation et de quantité de véhicules aux abords des écoles ✓ Séparation possible des fratries ✓ Frein à la dynamique de quartier pour les trajets ✓ Comparaison plus facile entre les enseignants d'un même degré ✓ Suivi plus problématique pour les élèves en difficulté ✓ Crainte de la formation d'un mini-cycle dans le centre des 5^{ème} et 6^{ème} primaires

La commune de Vétroz soutient le concept Pédibus. Cinq lignes sont actuellement actives. Elles concernent principalement les enfantines et les deux premières années primaires. Il est généralement admis qu'à partir de la 3^{ème} année primaire, les élèves devraient avoir acquis l'autonomie nécessaire pour se déplacer sans accompagnement sur le chemin de l'école. La mobilité douce et la sécurité de nos enfants sont deux valeurs qui incombent à tout un chacun. C'est la raison pour laquelle, l'APEV, se pose la question suivante :

Quel est le degré de sécurité sur le chemin de l'école, avec ou sans regroupement ?

L'ATE, qui chapeaute le Pédibus propose, pour les communes qui le désirent, un plan de mobilité scolaire (www.mobilitescolaire.ch). Elle fournit un cahier de route, un mode d'emploi et des questionnaires dont la validité et l'objectivité ne sont plus à démontrer. Plusieurs communes du Valais central s'y intéressent. Sion est présentée comme une ville pionnière en la matière. Fort de ce constat, nous désirons proposer aux autorités scolaires et communales de définir un plan de mobilité pour améliorer la sécurité de nos enfants lors de leurs déplacements dans le village. Cette enquête sera ouverte à toutes et à tous et vous pouvez d'ores et déjà vous annoncer à notre secrétariat si vous êtes intéressés à y participer.

Questionnaire à l'intention des membres :

Afin de pouvoir représenter la majorité des membres de notre association, nous vous remercions de nous faire part de votre point de vue sur la question de la « sécurité sur le chemin de l'école », soit en écrivant à notre secrétariat, soit à l'adresse e-mail suivante : apevetroz@gmail.com. Vous pourrez également suivre l'évolution de nos démarches sur le site de l'association : www.apev.info. Vous avez jusqu'au 15 septembre 2013 pour faire entendre votre voix. Merci d'avance.

Nom et prénom :

J'habite à la rue :

- Je **suis** intéressé(e) par la thématique « sécurité sur le chemin de l'école ».
- Je **ne suis pas** intéressé(e) par la thématique « sécurité sur le chemin de l'école ».
- J'**approuve** le projet de l'APEV.
- Je **n'approuve pas** le projet de l'APEV.
- Je suis plutôt **favorable** au regroupement scolaire tel que proposé actuellement
- Je suis plutôt **défavorable** au regroupement scolaire tel que proposé actuellement
- Je n'ai pas d'avis

Mes raisons :

.....

Association des Parents d'Elèves
de Vétroz